



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Hopital Broussais

Question au Gouvernement n° 1649

### Texte de la question

M. le president. La parole est a Mme Muguette Jacquaint.

Mme Muguette Jacquaint. Ma question s'adresse a M. le ministre du travail et des affaires sociales.

Il y a plus de quatre mois, le conseil du quatorzieme arrondissement de Paris votait, a l'unanimité, en faveur de la suspension de toute fermeture de services de l'hopital Broussais, en faveur de la concertation des usagers, des personnels, des medecins, des elus, de la direction de l'Assistance publique, et en faveur de la recherche de solutions permettant de sauvegarder cet hopital.

Car le projet de l'Assistance publique est de vendre une partie des terrains de l'hopital Broussais pour financer un nouvel hopital dans le quinzieme arrondissement, et donc de raser les trois quarts de l'etablissement pour lequel 52 millions de travaux ont ete realises entre 1989 et 1995 !

Pourtant, l'hopital Broussais allie des unites de soins de pointe a des services de proximite. Les usagers, qui connaissent bien cet hopital et apprecient la qualite de ses services, ont, avec leur comite de defense, des idees pour l'ameliorer encore.

Monsieur le ministre, il est necessaire que l'avenir de cet hopital se discute avec l'ensemble des interesses a partir de criteres sanitaires et non de criteres essentiellement comptables. Ceux-ci sont d'ailleurs a courte vue: a La Mure, par exemple, apres la fermeture de la maternite, des femmes sont transportees en helicoptere a Grenoble alors qu'une maternite situee pres de chez elles aurait pu les accueillir.

Plusieurs deputes du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre. La question !

Mme Muguette Jacquaint. L'engagement avait pourtant ete pris de rouvrir cette maternite, avec l'affirmation que les droits de chaque Francais ne se mesureraient pas uniquement a l'aune des logiques comptables.

M. le president. Madame Jacquaint, il faudrait poser votre question.

Mme Muguette Jacquaint. Je vais la poser, monsieur le president. (« Ah ! » sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. le president. Merci beaucoup.

Mme Muguette Jacquaint. Monsieur le ministre, quelles mesures allez-vous prendre pour sauvegarder et developper notre potentiel hospitalier, et en particulier l'hopital Broussais ? (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.)

M. le president. La parole est a M. le ministre du travail et des affaires sociales.

M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Madame Jacquaint, ce sont bien des criteres sanitaires et des criteres de qualite qui president a la meilleure organisation des hopitaux. Le projet concernant l'hopital Broussais s'inscrit dans le cadre de la modernisation de l'ensemble de l'Assistance publique de Paris.

Il faudra veiller, dans les mois qui viennent, a engager une bonne concertation avec les elus afin de tirer les consequences de ces choix qui n'ont d'autres objectifs que d'assurer une plus grande qualite, notamment dans les services d'urgence et de haute technicite.

C'est encore le souci de la qualite qui a conduit a penser qu'une maternite qui se situe tres au-dessous du seuil de securite du fait du nombre des accouchements qui y sont realises, devait laisser la place a un service d'accompagnement, faisant intervenir des sages-femmes qui surveillent les grossesses et assurent le suivi apres les naissances.

Ainsi que je l'ai deja precise a M. Migaud, je recevrai les responsables afin d'evaluer avec eux le dispositif mis

en place et de voir s'il faut l'améliorer. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

## Texte de la réponse

M. le président. La parole est à Mme Muguette Jacquaint.

Mme Muguette Jacquaint. Ma question s'adresse à M. le ministre du travail et des affaires sociales.

Il y a plus de quatre mois, le conseil du quatorzième arrondissement de Paris votait, à l'unanimité, en faveur de la suspension de toute fermeture de services de l'hôpital Broussais, en faveur de la concertation des usagers, des personnels, des médecins, des élus, de la direction de l'Assistance publique, et en faveur de la recherche de solutions permettant de sauvegarder cet hôpital.

Car le projet de l'Assistance publique est de vendre une partie des terrains de l'hôpital Broussais pour financer un nouvel hôpital dans le quinzième arrondissement, et donc de raser les trois quarts de l'établissement pour lequel 52 millions de travaux ont été réalisés entre 1989 et 1995 !

Pourtant, l'hôpital Broussais allie des unités de soins de pointe à des services de proximité. Les usagers, qui connaissent bien cet hôpital et apprécient la qualité de ses services, ont, avec leur comité de défense, des idées pour l'améliorer encore.

Monsieur le ministre, il est nécessaire que l'avenir de cet hôpital se discute avec l'ensemble des intéressés à partir de critères sanitaires et non de critères essentiellement comptables. Ceux-ci sont d'ailleurs à courte vue : à La Mure, par exemple, après la fermeture de la maternité, des femmes sont transportées en hélicoptère à Grenoble alors qu'une maternité située près de chez elles aurait pu les accueillir.

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre. La question !

Mme Muguette Jacquaint. L'engagement avait pourtant été pris de rouvrir cette maternité, avec l'affirmation que les droits de chaque Français ne se mesureraient pas uniquement à l'aune des logiques comptables.

M. le président. Madame Jacquaint, il faudrait poser votre question.

Mme Muguette Jacquaint. Je vais la poser, monsieur le président. (« Ah ! ») sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. le président. Merci beaucoup.

Mme Muguette Jacquaint. Monsieur le ministre, quelles mesures allez-vous prendre pour sauvegarder et développer notre potentiel hospitalier, et en particulier l'hôpital Broussais ? (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail et des affaires sociales.

M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Madame Jacquaint, ce sont bien des critères sanitaires et des critères de qualité qui président à la meilleure organisation des hôpitaux. Le projet concernant l'hôpital Broussais s'inscrit dans le cadre de la modernisation de l'ensemble de l'Assistance publique de Paris. Il faudra veiller, dans les mois qui viennent, à engager une bonne concertation avec les élus afin de tirer les conséquences de ces choix qui n'ont d'autres objectifs que d'assurer une plus grande qualité, notamment dans les services d'urgence et de haute technicité.

C'est encore le souci de la qualité qui a conduit à penser qu'une maternité qui se situe très au-dessous du seuil de sécurité du fait du nombre des accouchements qui y sont réalisés, devait laisser la place à un service d'accompagnement, faisant intervenir des sages-femmes qui surveillent les grossesses et assurent le suivi après les naissances.

Ainsi que je l'ai déjà précisé à M. Migaud, je recevrai les responsables afin d'évaluer avec eux le dispositif mis en place et de voir s'il faut l'améliorer. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Jacquaint Muguette](#)

**Circonscription :** - COM

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1649

**Rubrique :** Hôpitaux et cliniques

**Ministère interrogé** : travail et affaires sociales

**Ministère attributaire** : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 23 mai 1996, page 3326

**Réponse publiée le** : 23 mai 1996, page 3326

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 23 mai 1996